



## **Groupe consultatif d'experts de l'ACORP**

### **L'avenir de l'évaluation des compétences**

#### **Mandat**

#### **Mission**

Le groupe consultatif d'experts est un sous-comité *ad hoc* du comité des services d'évaluation, chargé de mettre à profit son expertise collective afin de rechercher, de recueillir et de passer en revue les suggestions émanant d'un large éventail de parties, et de formuler une ou plusieurs recommandations au comité des services d'évaluation concernant l'orientation future de l'évaluation à enjeux élevés des compétences d'entrée à la pratique des physiothérapeutes pour l'obtention du permis d'exercice au Canada. Les recommandations seront fondées sur des éléments probants, hiérarchisées en fonction des risques et axées sur l'avenir.

Les recommandations seront approuvées par le conseil d'administration et détermineront l'orientation future des services d'accréditation et d'examens offerts par l'ACORP. Un plan de mise en œuvre quinquennal sera élaboré et déployé à partir de 2023.

#### **Composition**

Le groupe consultatif d'experts, qui se compose de 8 à 10 membres, est dirigé par le président du comité des services d'évaluation. Tous les membres ont acquis, dans divers contextes, de l'expertise dans le domaine des méthodes de mesure, de l'évaluation et de la détermination des compétences, et savent faire preuve d'innovation et d'avant-gardisme. Le groupe consultatif d'experts est composé des membres suivants :

- La directrice du comité des services d'évaluation
- Au moins deux personnes qui sont des experts internationaux dans le domaine de l'évaluation des compétences
- Au moins une personne experte dans le domaine de l'évaluation des compétences et travaillant pour un programme canadien de transition destiné aux physiothérapeutes formés à l'étranger
- Au moins une personne ayant de l'expertise dans le domaine de l'évaluation des titres de compétences des professionnels de la santé formés à l'étranger
- Au moins une personne issue d'un organisme canadien chargé de l'évaluation des compétences d'entrée à la pratique des professionnels de la santé

Le recrutement des membres tiendra compte des facteurs de diversité géographique et socio-historique de manière à englober les perspectives les plus larges.

#### **Liaison avec le personnel et assistance du personnel**

Le groupe d'experts bénéficiera du soutien des responsables suivants de l'ACORP :

- La directrice nationale des services d'évaluation
- Le psychométricien en chef

## Durée du mandat

La durée de la nomination devrait être de 12 à 15 mois, le temps que le groupe d'experts accomplisse son travail et que ses recommandations soient présentées au conseil d'administration. Les membres seront sélectionnés, recrutés et nommés par le comité des services d'évaluation.

## Rôles et responsabilités

1. Insuffler un esprit de réflexion novateur dans les méthodes d'évaluation des compétences d'entrée à la pratique de la physiothérapie en vue de l'obtention du permis d'exercice.
2. Contribuer à définir et à délimiter la portée de la recherche préliminaire qui permettra d'éclairer les travaux du groupe d'experts (p. ex., analyses du contexte, sondages, groupes de discussion, analyse documentaire, etc.). Un ou plusieurs consultants externes seront engagés pour effectuer les recherches préliminaires nécessaires.
3. Appliquer un modèle de structure en étoile pour recueillir et examiner les suggestions d'un large éventail d'intervenants (voir l'[annexe 1](#)).
4. Solliciter les avis des commissaires à l'équité de tout le Canada, suivant les besoins et les circonstances.
5. Prendre part à des discussions coopératives en vue de formuler une ou plusieurs recommandations sur l'avenir des services d'accréditation et d'examens offerts par l'ACORP, en tenant compte des suggestions des intervenants et en mettant à profit leur expertise collective dans le domaine des méthodes de mesure, de l'évaluation et de la détermination des compétences.
6. Entériner les recommandations en concertation avec les principaux intervenants avant de les présenter au comité des services d'évaluation et au conseil d'administration.
7. Contribuer à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre qui sera déployé une fois que le conseil d'administration aura approuvé la ou les recommandations.

## Réunions

Des réunions virtuelles régulières (parfois mensuelles) sont prévues entre février 2022 et mars 2023.

## Reddition de comptes

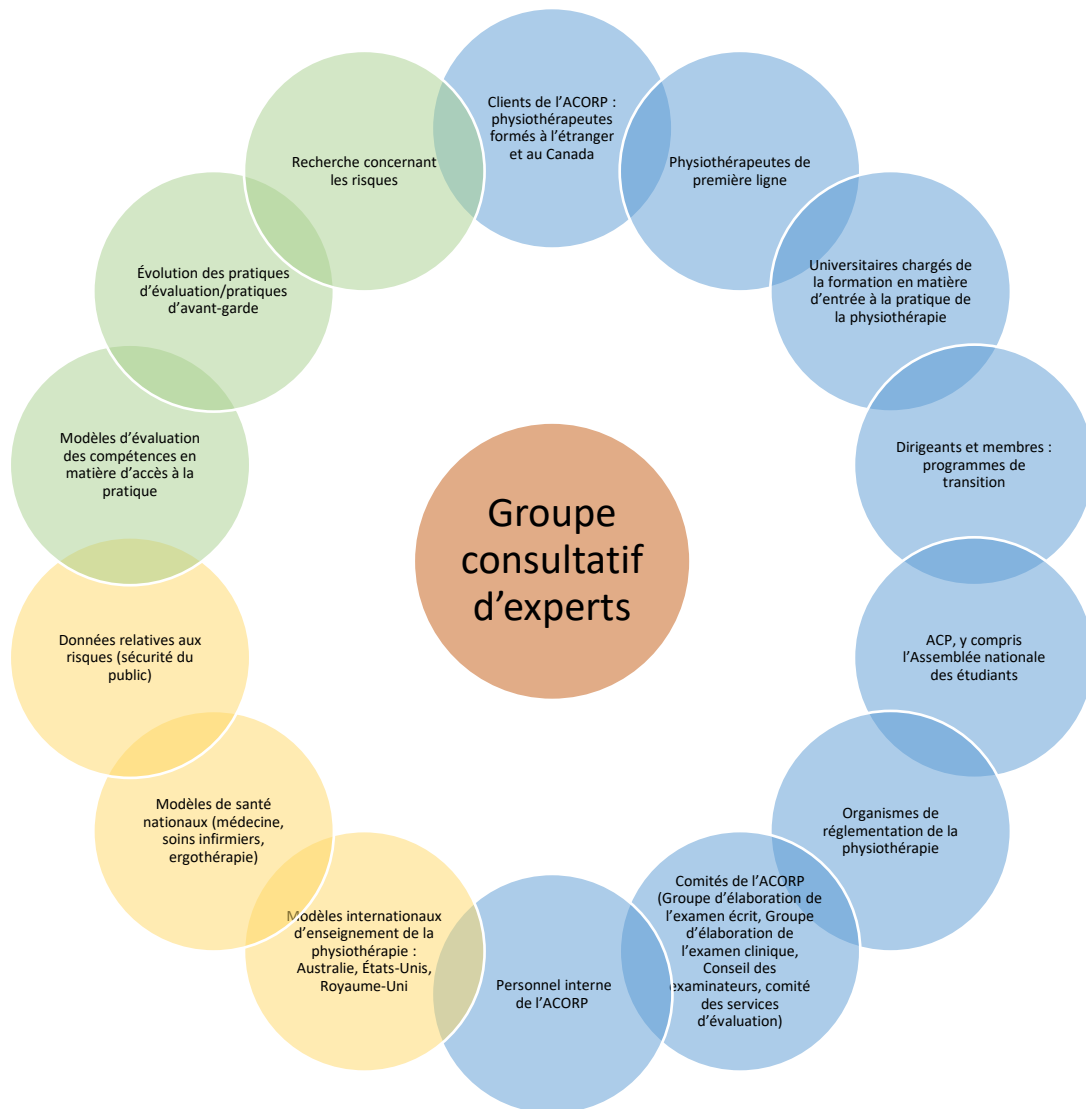
Par le biais de sa présidente, le groupe rend compte à la directrice nationale des services d'évaluation, au comité des services d'évaluation et au conseil d'administration de l'ACORP.

Approuvé	Examiné/corrigé	Prochain examen
Le 23 décembre 2021	s.o.	Au plus tard en 2026

**Annexe 1 : Recherches et consultations envisagées pour éclairer les recommandations du comité consultatif d'experts quant à l'avenir de l'évaluation des compétences.**

Les membres du comité confirmeront ce point en réunion.

L'ACORP s'appuiera sur une approche fondée sur des données probantes pour établir le modèle et les principes d'évaluation des compétences d'entrée à la pratique de la physiothérapie des physiothérapeutes formés au Canada et à l'étranger. Le groupe consultatif d'experts définira les questions de recherche et la méthodologie à l'appui des recommandations à formuler au groupe consultatif d'experts quant à l'avenir de l'évaluation des compétences des physiothérapeutes au Canada, et appliquera un modèle de structure en étoile pour recueillir et passer en revue les suggestions. Un ou plusieurs consultants externes seront engagés pour effectuer les recherches préliminaires.



Il est envisagé que le groupe consultatif d'experts élabore et, avec l'aide du personnel de l'ACORP et de consultants externes, mette en œuvre un plan de consultation qui pourra comprendre des recherches et une analyse du contexte, par exemple :

### **Recherche originale**

- Sondage national
- Groupes de discussion/entrevues
- Autres activités à déterminer par le groupe consultatif d'experts

### **Analyse documentaire (étude de la portée)**

- Publications évaluées par des pairs visant à préciser les éléments, la portée et la nature de l'évaluation des compétences à enjeux élevés
- Autres activités à déterminer par le groupe consultatif d'experts

### **Recherche secondaire (analyse du contexte)**

- Modèles d'évaluation des compétences d'entrée à la pratique de la physiothérapie en vigueur à l'échelle internationale
- Modèles d'évaluation des compétences d'entrée à la pratique d'autres professions, en vigueur à l'échelle nationale
- Autres activités à déterminer par le groupe consultatif d'experts